

## Compte rendu Comité de Pilotage (COPIL) CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

<b>Mardi 14 octobre 2025</b>	1	
<b>Elus :</b>		
<i>Président de la CCPCAM et maire de Rosnoën</i>	<i>Mickaël KERNEIS</i>	<i>Présent</i>
<i>Vice-président de la commission cohésion sociale, enfance-jeunesse, culture et loisirs</i>	<i>Yves LE MOIGNE</i>	<i>Présent</i>
<i>Maire d'Argol</i>	<i>Henri LE PAPE</i>	<i>Absent</i>
<i>Maire de Camaret-sur-Mer</i>	<i>Joseph LE MEROUR</i>	<i>Absent</i>
<i>Maire de Crozon</i>	<i>Patrick BERTHELOT</i>	<i>Absent</i>
<i>Maire de Landévennec</i>	<i>Roger LARS</i>	<i>Présent</i>
<i>Maire de Lanvéoc</i>	<i>Christine LASTENNET</i>	<i>Présente</i>
<i>Maire de Le Faou</i>	<i>Ludovic LASSAGNE</i>	<i>Excusé</i>
<i>Maire de Pont-de-Buis Lès Quimerç'h</i>	<i>Pascal PRIGENT</i>	<i>Excusé</i>
<i>Maire de Roscanvel</i>	<i>Jean-Yves GOURVEZ</i>	<i>Présent</i>
<i>Maire de Telgruc-sur-Mer</i>	<i>Mathilde PAILLOT</i>	<i>Présente</i>
<i>Directeur général des services</i>	<i>Hubert LE BRENN</i>	<i>Présent</i>
<i>Chargée de coopération</i>	<i>Aurélié CABON</i>	<i>Présente</i>
<i>Chargé de coopération</i>	<i>Alain PREDOUR</i>	<i>Présent</i>
<b>Partenaires invités :</b>		
<i>CAF</i>	<i>Christophe GRATIGNY</i>	<i>Excusé</i>
<i>CAF</i>	<i>Christophe VALLADE</i>	<i>Présent</i>
<i>CAF</i>	<i>Didier CATHOU</i>	<i>Présent</i>
<i>CD29</i>	<i>Armelle SIMON</i>	<i>Excusée</i>
<i>CD29</i>	<i>Eva Rizzato</i>	<i>Présente</i>
<b>Ordre du jour</b>		
<b>1/ Nouvelle CTG</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation du plan d'action</li> <li>- Démarrage de la nouvelle CTG</li> </ul> <b>2/ Les projets en 2026</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Harmonisation des ALSH</li> <li>- Vers un PEDT</li> </ul> <b>3/ Points sur les projets en cours</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès aux droits des jeunes</li> <li>- EVS côté Aulne</li> <li>- France services</li> <li>- CLIC</li> </ul>		
<b>Date du prochain COPIL</b>		
<b>Non défini</b>		

Ce compte rendu vient en complément du document de présentation visionné durant la réunion.  
Document en pièce-jointe.

### 1/ Nouvelle CTG

#### Axe 2 : Parcours tout au long de la vie

La Maire de Lanvéoc se questionne sur la réflexion que souhaite menée la commune concernant le manque de places dans l'ALSH. Est-il préférable d'attendre de connaître l'impact de l'harmonisation des ALSH à un niveau intercommunal ?

### **Axe 3 : Accès et réduction des inégalités**

La représentante du CD29 appuie l'importance de renforcer les services d'action sociale et le rôle des CCAS. Selon les moyens des communes, la réponse apportée aux personnes rencontrant des difficultés d'ordre sociale varie. L'enjeu pour le territoire est d'assurer l'équité entre tous les habitants. Le CDAS alerte également sur l'importance de simplifier en unifiant la relation entre le CDAS et chaque commune. Effectivement le CDAS couvre 27 communes. Un CIAS peut répondre à ces deux points mais d'autres pistes peuvent également être explorées.

### **Axe 4 : Solidarités et participation**

La fin des financements de l'Etat au poste de conseiller numérique interpelle et nécessite de garder une veille sur les réponses apportées aux habitants dans ce contexte de révolution du numérique.

⇒ **L'ensemble des membres du COPIL valide le plan d'action de la nouvelle CTG couvrant la période 2026-2029.**

Pour rappel, la nouvelle convention et le plan d'action seront présentés à la commission de la CAF du 27 novembre 2025. Il est impératif que le directeur de la CAF du Finistère signe la convention avant le 31 décembre 2025 et que l'ensemble des signataires la signent avec le 31 mars 2026 pour percevoir les financements associés.

Monsieur Vallade propose de réaliser un point presse en janvier 2026 afin d'acter le renouvellement de la convention. Etant donné qu'il s'agit d'une continuité dans le partenariat entre la CAF et les collectivités, les règles attendant à la communication avant les élections ne s'y opposent pas.

## 2/ Les projets en 2026

**Harmonisation des ALSH** : un travail va être mené dès à présent afin de proposer des scénarios avant le mois de mars 2026. Cela constitue une des premières étapes vers un projet éducatif de territoire. De plus d'ici la fin de l'année 2026, une dynamique sera lancée pour développer un PEDT, projet structurant pour la politique enfance, jeunesse du territoire.

## 3/ Points sur les projets en cours

### **EVS côté Aulne**

Le projet pourra être présenté à la commission action sociale de la CAF du 4 décembre 2025. Si ce délai est trop court, il peut également être présentée en mars 2026 avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Il existe actuellement 22 espaces de vie sociale sur le Finistère et 36 centres sociaux.

## 4/ Informations et questions diverses

Aucun commentaire